



17 Bis Village de Cosqueville
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Fax : 02.33.54.77.95

Mail : vicqsurmer.mairie@orange.fr

ARRETE DE VOIRIE PORTANT AUTORISATION DE VENTE AU DEBALLAGE

A2023-022

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu la Loi de décentralisation du 02 mars 1982,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-1 et suivants ;

Vu le Code du Commerce ;

Vu le Code pénal et notamment l'article R321-9 ;

Vu la demande en date du 13 juillet 2023, par laquelle Mme Claudine DOREY, présidente de l'association transmission des cultures et patrimoine dont le siège se situe 17 bis village de Cosqueville 50330 Vicq sur Mer, sollicite l'autorisation d'organiser un vide-garage, le dimanche 30 juillet 2023 de 08h00 à 16h00,

Considérant que la dite vente a lieu sur le domaine public,

ARRETE

Article 1^{er} : Le Dimanche 30 juillet 2023 de 08h00 à 16h00, Madame Claudine DOREY est autorisée à organiser un vide-garage au lieu la Rue-Vrasville 50330 Vicq sur Mer et d'utiliser le terrain communal.

Article 2 : Si besoin, Madame Claudine DOREY est autorisée à apposer une affiche publicitaire à proximité sur le domaine public communal, afin que les acheteurs potentiels puissent localiser la vente. Cette affiche devra être retirée dès la fin de la manifestation.

Article 3 : La brigade de gendarmerie de Saint Pierre-Eglise est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 18 juillet 2023

Le Maire
Richard LETERRIER

